

## Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

## Public concerné

Membres du CSE  
Membres de la Commission Santé  
Sécurité et des Conditions de Travail

## Modalités d'admission/Inscription

Bulletin d'inscription

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et pratiques

Un support sera remis à chacun des participants

## Equipe pédagogique

Consultant Formateur dans les domaines du management et de la prévention de la sécurité.

## Modalités de suivi et d'évaluation

Orale sous forme de questions / réponses  
Exercices pratiques

## Validation de la formation

Attestation de fin de formation

## Accessibilité Handicap

Stationnement PMR  
Bâtiments de plain-pied  
Accessibilité Toilettes



## COMPETENCES PROFESSIONNELLES

S'approprier les missions du CSE

S'approprier les attributions et les moyens des CSE en matière de Santé et Sécurité.

## OBJECTIFS

**A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de travail.
- Connaître les moyens, les droits et obligations des membres du CSE
- Identifier et analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- Analyser les accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes
- Formuler des propositions d'améliorations
- Communiquer avec la direction, les salariés et les acteurs externes en termes de prévention.

## PROGRAMME

### Le CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- Le rôle et les missions générales du CSE en matière d'hygiène, de santé et sécurité.
- Les moyens, droits et obligations du CSE en matière d'hygiène, de santé et sécurité.
- Les relations avec les interlocuteurs externes : Carsat, inspection du travail, service de santé au travail
- Les cas particuliers : commission santé sécurité, DUP, regroupement, instance de coordination
- Les consultations obligatoires en santé sécurité

### Les missions santé et sécurité

- Les obligations en termes d'hygiène, santé et sécurité
- L'organisation des visites périodiques
- Le suivi des accidents du travail/maladies professionnelles
- La gestion des situations exceptionnelles
- Le suivi de la politique de prévention de l'employeur

### L'identification et l'analyse des accidents de travail et des risques professionnels

- L'évaluation des risques professionnels, le document unique, les acteurs de risques
- La recherche et les propositions de mesures préventives et correctives
- La méthode de l'arbre des causes

### La communication en termes de prévention

- Le CSE, moteur de la prévention
- La communication hygiène santé sécurité vers les salariés
- Les sources d'informations, la veille réglementaire

## MODALITES D'ORGANISATION

**Durée :** 3 jours (21 heures)

**Dates :** 5 – 11 – 12 juin ou 12 – 13 – 14 octobre 2020

**Lieu :** AFPI Savoie - 131 rue de l'Erier - 73290 La Motte Servolex

**Investissement formation :** 840,00 € HT par participant

[s.reveillault@formation-industries-savoie.fr](mailto:s.reveillault@formation-industries-savoie.fr)

**TEL : 04 79 65 16 20**

[www.formation-industries-savoie.fr](http://www.formation-industries-savoie.fr)